Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502586-20260625-2026_250626_41-DE

delib 2026_25062026_41

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Saint Malo
Canton de Combourg
COMMUNE DE SAINT BRIEUC DES IFFS – 35630

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 25 Juin 2026 à 20h00

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 8
Nombre de votants : 9
Nombre d'absents excusés : 2
Nombre d'absents non excusés : 1

Date de la convocation : 18/06/2026
Date de la publication : 18/06/2026
Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 02/07/2026

PRÉSENTS : M. MILLET Serge – M. LE LIÈVRE DE LA MORINIÈRE Bernard – Mme LE MER Anne – M. FROGER René – Mme LOUAPRE Michèle – Mme MORVAN Christine – M. FONTAINE Antoine – Mme BRAULT Virginie
ABSENTS EXCUSÉS : M. KEROMEST Tugdual ***(a donné pouvoir à Mme LE MER Anne)*** – Mme LALONNIER Marjorie ***(a donné pouvoir à Mme DEMARQUAY Marie-Thérèse)***
ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme DEMARQUAY Marie-Thérèse
SECRETAIRE : Mme MORVAN Christine

3. DEVIS POUR LA RÉFECTION DE VOIRIE À « LA SIFFLAIS » PROPOSÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE

Monsieur le 3ème Adjoint informe qu'initialement en début d'année 2026, des devis avaient été demandés à la CCBR pour la réfection de la voirie à « La Sifflais ».
Les trois devis étaient les suivants :

- Un devis pour la **préparation** avec mise en place de tout venant **PARTIE ENTOURÉE EN ROUGE** (4 721.48 €) fait par la CCBR ;
- Un devis pour la réalisation du **bicouche** **PARTIE ENTOURÉE EN ROUGE** (3 406.24€) fait par une entreprise ;
- Un devis pour la réfection de voirie en **bicouche** **PARTIE ENTOURÉE EN JAUNE** (4 162.43€).



Communal
Privé
Privé mais desservant la citerne incendie

>Le fait de réaliser cette réfection sur la **PARTIE ENTOURÉE EN JAUNE** a été **abandonné**, car ce terrain est un terrain privé.

>Le fait de réaliser cette réfection en **bicouche** sur la **PARTIE ENTOURÉE EN ROUGE** a été **abandonné**, car jugée non nécessaire.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 035-213502586-20260625-2026_250626_41-DE

Il est donc proposé de réaliser la réfection de voirie sans bicouche sur la PARTIE ENTOURÉE EN ROUGE, même si la partie en arc de cercle se situe sur terrain privé. Cette voie menant à la citerne incendie, il avait été convenu que la commune réaliserait les travaux de voirie, cependant, il sera noté dans la convention de défense incendie que cette partie de voirie sera entretenue par le propriétaire et non par la commune.

Le devis ayant été jugé trop coûteux (4 721.48 € TTC), une mise à jour a été demandée à la CCBR, il est définitif et ne pourra pas être diminué en tarif.
Le devis actualisé se présente donc comme suit :

La Sifflais

N	DESIGNATION de la FOURNITURE	Quantité	unité	PU TTC	total
	grave 0/60 et 0/20	220	t	11,57	2545,4

TOTAL DE LA FOURNITURE TTC : 2545,40

N	DESIGNATION de la MAIN D'ŒUVRE et du MATERIEL	Quantité	unité	PU TTC	total
	tracteur remorque avec chauffeur	16	h	44,36	709,76
	pelle hydraulique avec chauffeur	16	h	46,31	740,96

TOTAL DE LA MO et MATERIEL TTC : 1450,72

MONTANT TTC: 3 996,12 €

Pour rappel, ce type de travaux effectué par le service voirie de la CCBR ne donnera pas lieu à une facturation à la mairie mais sera pris dans le fonds des Attributions de Compensation que nous versons tous les ans à la CCBR (le solde de ce fonds en notre faveur étant de 20 399 € à la fin 2025).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- ACCEPTE le devis de la Communauté de communes Bretagne romantique pour un montant de 3 996.12 € TTC tel que présenté ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis désigné ci-dessus.

Le Maire,
Serge MILLET

MAIRIE DE SAINT-BRIEUC-des-IFFS 35-Ille-et-Vilaine

La secrétaire de séance,
Christine MORVAN